



*Parliamentarians for Global Action
Acción Mundial de Parlamentarios
Action Mondiale des Parlementaires
Groupe National de la R,D Congo*

**CONTRIBUTION DU PGA/RDC A LA REUNION STRATEGIQUE
DU 18 AU 19 JUIN 2009 A LA HAYE**

La RDC ensanglantée par plus d'une décennie des conflits armés a aujourd'hui deux défis majeurs à relever : « la Paix et le Développement ». Mais ces derniers ne peuvent durablement se réaliser sans intégrer la composante Justice. D'aucuns n'ignorent les violations massives des droits de l'homme qui ont caractérisées ces conflits et dont ont été et sont encore victimes les populations congolaises surtout de l'Est. Malgré le rôle bien louable que joue la Cour Pénale Internationale à travers l'arrestation et la remise en procès des certains auteurs présumés de ces atrocités, du moins les têtes d'affiche des mouvements armés et les actions isolées combien courageuses des juridictions nationales notamment militaires dans la répression des crimes internationaux, l'impunité règne encore en RDC. Les derniers développements de la politique dans notre pays marqués par la signature d'un accord de paix entre le Gouvernement et le CNDP (Le mouvement rebelle dirigé par le général dissident Laurent NKUNDA) dont les retombées : La loi d'amnistie pour faits de guerre et insurrectionnel commis au Nord et au Sud Kivu déjà promulguée par le Chef de l'Etat et le refus d'exécuter le mandat contre Bosco NTAGANDA viennent encore freiner les efforts de la lutte contre l'impunité en RDC. On ne peut parler d'une Paix durable sans une justice pour les victimes.

Cette réunion technique vient donc à point nommé en vue d'unir nos efforts pour dégager et mettre en œuvre les mécanismes du renforcement du combat contre l'impunité en RDC, de la coopération avec la Cour Pénale Internationale et de l'intégration du Statut de Rome dans la législation nationale congolaise en vue de permettre aux juridictions congolaises de connaître des crimes de la compétence de la CPI surtout que cette dernière est réputée complémentaire et ne dispose pas des moyens suffisant pour juger tous les auteurs des crimes internationaux.

Concernant la lutte contre l'impunité et la coopération avec la CPI, le PGA/RDC salue l'avancée dans le procès LUBANGA et la dernière décision de la Chambre de Première Instance II sur l'irrecevabilité de l'affaire Germain KATANGA. Néanmoins, une note noire est à signaler « l'inexécution du mandat contre Bosco NTANGANDA » par le Gouvernement congolais. Sur cette question, le PGA/RDC reste ferme dans sa logique de la remise de ce dernier aux autorités de la CPI pour y être jugé, les milliers des victimes de

l'ITURI et d'ailleurs en RDC crient justice. Ce sont de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes de tout âge, certains éliminés sans état d'âme, d'autres violés et humiliés parfois en présence de leurs maris et enfants ou encore de leurs parents et frères. Que les auteurs de ces actes s'en sortent auréolés d'une amnistie, d'un poste politique ou au sein de l'armée et même d'une protection coupable de la part du gouvernement, quelle insulte pour la mémoire et les droits de toutes ces victimes ? Comment comprendre que l'on gratifie les auteurs de crimes de guerre d'une telle atrocité ?

Il est inacceptable que la mémoire et les droits de si nombreux compatriotes soit jetée aux oubliettes ; ne dit-on pas que la vengeance est l'amie de l'injustice et l'ennemie de la Paix ? Une cellule de lobbying composée des parlementaires de PGA /RDC est déjà mise en place pour convaincre les autorités gouvernementales à privilégier une paix intégrant la justice. Cela se fera par des moyens habituelles, en l'occurrence les échanges ou les dialogues avec les membres du Gouvernement ayant dans leurs attributions, les questions de la justice, des droits et de la sécurité ; communication à travers des pétitions et des lettres officielles et les mécanismes parlementaires de types : questions écrite ou orale avec ou sans débat, question d'actualité, interpellation et demande d'enquête parlementaire... Votre soutien et vos suggestions sont donc les bienvenues.

Concernant la mise en œuvre du Statut de Rome dans la législation congolaise, des résultats encourageants sont à signaler. Juste après l'organisation d'un séminaire d'information et d'échanges des parlementaires sur la proposition de loi de mise en œuvre du Statut de Rome, le vendredi 27 et le samedi 28 mars 2009 par le PGA Groupe National de la République Démocratique Congo, co-organisé, avec le Secrétariat Général de PGA New York sur le thème « L'Intégration du Statut de Rome dans l'arsenal juridique congolais et son impact dans la lutte contre l'impunité » en collaboration avec le Centre International pour la Justice Transitionnelle (ICTJ), Avocats Sans Frontières (ASF) et la Fondation Konrad Adenauer (FKA), tenu dans la salle Père BOKA du Centre d'Etudes Pour l'Action Sociale (CEPAS) à Kinshasa-Gombe, les démarches du Président de PGA/RDC et de ses collègues membres auprès des Bureaux de nos 2 chambres parlementaires ont porté des fruits. Désormais, PGA/RDC est heureux d'affirmer qu'il rencontre le soutien dont il a besoin pour l'adoption de cette loi.

La première victoire enregistrée est l'inscription au calendrier de la session de mars de la proposition de loi de mise en œuvre du Statut de Rome. N'ayant pas été débattue en plénière, elle attend d'être inscrite en ordre utile à la prochaine session qui va s'ouvrir le 15 septembre 2009.

Nous pensons que dans un délai maximum d'un an, la loi de mise en œuvre du statut de Rome dans la législation congolaise sera adoptée par les 2 chambres et promulguée par Président de la République.

La RD Congo sera ainsi dotée d'un instrument juridique adéquat pour lutter contre l'impunité des auteurs de crimes de génocide de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis sur son territoire et dans d'autres pays.

Toutefois, une question risque de retarder le vote de cette loi. C'est la problématique de la peine capitale. La population congolaise surtout de l'Est ayant vécu les atrocités n'est pas prête pour le moment à soutenir l'abolition de peine capitale dans toutes ses formes. Leur position est solidement soutenue par la majorité de leurs élus députés et Sénateurs, tout comme les Députés provinciaux. Lors même du dernier séminaire de PGA précité, il s'est dégagé, même au sein des membres de PGA qui pour la plupart sont les députés et Sénateurs des zones touchées par les crimes graves, une tendance vers le maintien de la peine de la mort pendant que la peine la plus forte que veut la proposition de loi de mise en œuvre pour être en conformité avec le Statut de Rome demeure la peine à perpétuité. Actuellement, une proposition de loi sur l'abolition de la peine de mort initiée par deux Députés, dont l'Honorable NYABIRUNGU, membre de PGA/RDC déposée à l'Assemblée Nationale, Son inscription au calendrier de la session de mars 2008 a été rejetée par les Députés manifestant une prise de position majoritairement favorable au maintien de la peine de mort.

La question va certainement ressurgir pendant le débat sur la loi de mise en œuvre. PGA/RD Congo s'efforcera d'être à l'Assemblée Nationale et au sénat à travers son noyau des abolitionnistes.

La même tendance a été remarquée lors du séminaire du mercredi 10 juin 2009, organisé au siège du parlement sur la peine de mort par la Ligue Internationale de Citoyens et des Parlementaires dénommée « NE TOUCHEZ PAS A CAÏN » avec l'appui de la Commission Européenne à l'intention des journalistes députés et sénateurs. Il s'est dégagé qu'il faut une abolition responsable. Sur le plan de principe, la RDC est dans le moratoire depuis dix ans et la Constitution en vigueur en RDC est venue suspendre la peine de mort. Il y a donc des préalables avant d'y arriver. Notamment; la sensibilisation systématique et méthodique des populations à travers leurs élus et différentes corporations. Le PGA/RDC et son équipe de la consultance ont produit un avant projet du programme de la sensibilisation pour l'Ituri et l'Est de la RDC dans un premier temps. Il intègre aussi certains aspects de la réhabilitation de nos prisons devenues pratiquement des mouiroirs.

Voici en peu des mots, la contribution de PGA/RDC à cette réunion technique de haute portée pour les réalisations des objectifs tels la lutte contre l'impunité, la coopération avec la CPI et la définition du crime d'agression qui viendra contribuer à l'amélioration des relations entre la RDC et ses voisins.

**Pour le PGA /Groupe National RD Congo
Président**

**Honorable ADUBANGO ALI Emmanuel
Député**